

impulsion

Le journal de l'Union Démocratique Fédérale | An 30 | N° 3 | Mai 2024 | www.udf-suisse.ch

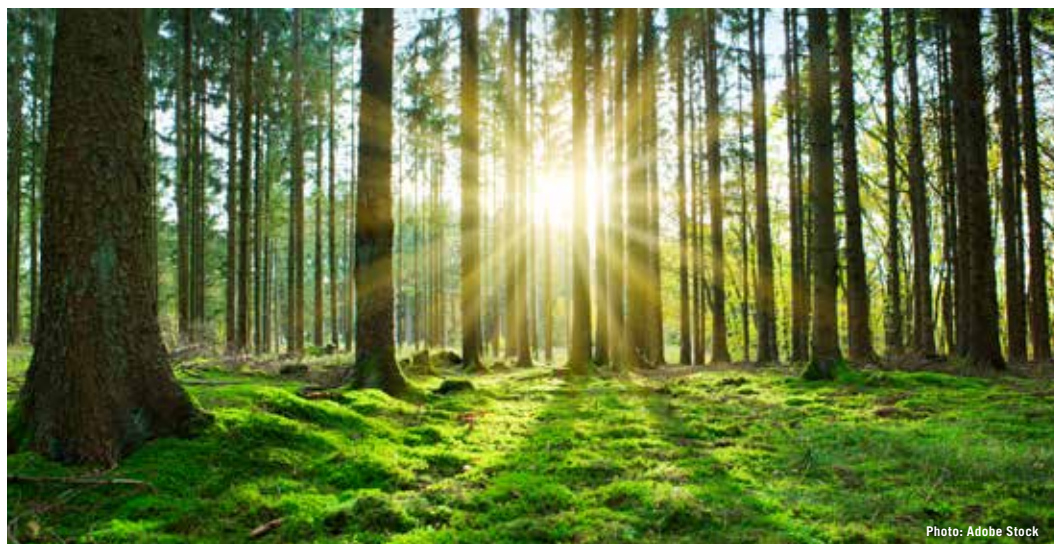
MOT D'ACCUEIL

Les racines sont déterminantes!

Chères lectrices, chers lecteurs,

Job 12:13: «En Dieu résident la sagesse et la puissance. Le conseil et l'intelligence lui appartiennent!»

Je suis une fois de plus profondément impressionnée. Je me réfère à la réunion mensuelle «Nachdenk-Austausch-Fürbittkreis» (cercle de réflexion et d'échange). Récemment nous y avons réfléchi aux attributs de Dieu à partir des paraphrases de Johann Friedrich König (Theologia positiva acroamatica, Rostock 1664). Je suis toujours étonnée de l'esprit vif, de la joie et de la gratitude de ma sœur dans la foi, l'organisatrice, qui trouve les idées et les sources pour nous.

suite en page 2

UDF-INTERNE

Adieu à Werner Scherrer-Beer

Il a fondé l'UDF, a représenté le parti au Grand Conseil bernois et au Conseil national, en a été le président, a été le principal initiateur de la publication du parti «Standpunkt», s'est engagé dans des fonctions dirigeantes au sein de l'association «Pro Israël» et de l'œuvre sociale «HIOB International», mais aussi en tant que directeur d'hôtel croyant ou instructeur dans l'armée.

En 1974, Werner Scherrer s'est présenté avec succès sur la liste du PÉV de l'arrondissement de Thoune pour les élections au Grand Conseil. Il est devenu le premier suppléant après Willi Lindner, qui a réussi à se faire réélire. D'autres candidats ont vu ce succès d'un œil critique. En vue des élections au Conseil national d'octobre 1975, ils se sont prononcés pour que Werner Scherrer ne soit pas nommé - et ont ainsi pu s'imposer de justesse. Werner Scherrer avait fait son temps en tant que tête de liste, il a quitté le PÉV avec effet immédiat et s'est retrouvé face à la question de savoir ce qu'il convenait de faire. Avec huit personnes intéressées, il a finalement fondé le 3 septembre 1975 un nouveau parti chrétien, l'UDF. Il a réussi également à se présenter avec sa propre liste aux élections du Conseil national du 26 octobre 1975. Une pierre angulaire importante était posée.

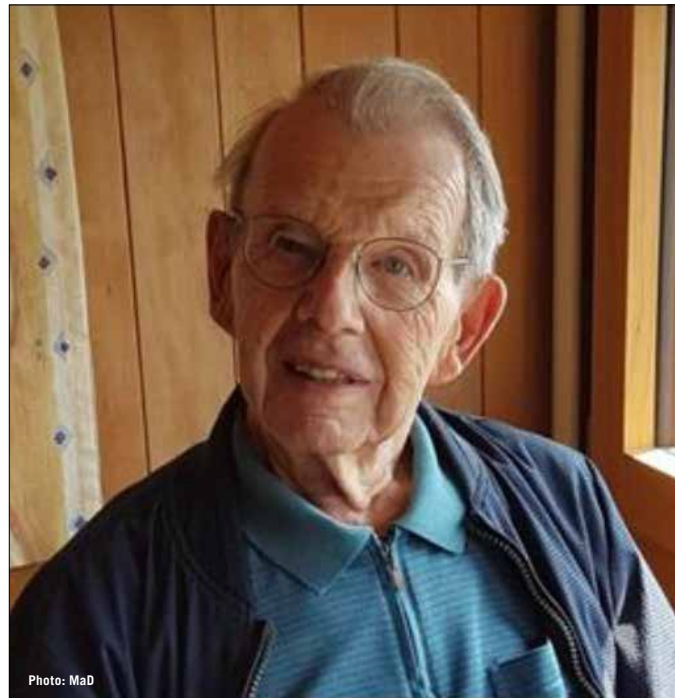


Photo: MaD

† Werner Scherrer-Beer
23 mars 1930 au 29 mars 2024

À la question d'où vient le nom «UDF», Werner Scherrer répond: «Le mot «fédéral» devait y figurer et le mot «démocratie» en faisait tout simplement partie. En revanche, je ne sais plus comment nous sommes arrivés à «Union»».

L'identité du parti

«L'UDF est un parti indépendant qui fait preuve de courage et de responsabilité, le préambule de la Constitution fédérale «Au nom de Dieu tout-puissant» nous motive et nous guide dans notre engagement politique sur une base biblique et selon des principes éthiques chrétiens». C'est ainsi que Werner Scherrer décrit dans sa propre publication «Nie allein: Kleine Brötchen – grosse Projekte. Die Geschichte eines segensreichen Wirkens», («Jamais seul: petits pains - grands projets, l'histoire d'un travail béni») l'identité

de l'UDF. Lors d'un entretien, il s'exprime à ce sujet: «Nous avons simplement une ligne de conduite, nous faisons de la politique à partir de la Bible et sur la base de la Bible. C'était en fait l'essentiel».

Werner Scherrer au Grand Conseil et au Conseil national

De 1978 à 1991, Werner Scherrer a représenté l'UDF au Grand Conseil du canton de Berne. De 1991 à 1997, il a été actif en tant que conseiller national. Rétrospectivement, il estime que les nombreux contacts avec ses collègues du Conseil ont été positifs: «Je n'avais pas d'ennemis. Je n'ai jamais cherché à être en difficulté avec les autres. Ce qui m'a toujours intéressé, c'est que les choses puissent évoluer. J'ai toujours essayé d'obtenir quelque chose de positif.»

Vieillesse conjointe

Pendant de nombreuses années, Werner et Julia Scherrer ont défendu activement leurs valeurs politiques et participé avec intérêt à la vie du parti, même à un âge avancé. Le fait d'entrer à nouveau au Conseil national avec Andy Gafner, puis quatre ans plus tard avec Erich Vontobel, les a beaucoup émus et réjouis.

Une rétrospective de Katharina Baumann, députée UDF BE, inspirée d'une interview commune en 2022.

suite de page 1

Les racines sont déterminantes!

Dans ce groupe, beaucoup de choses prennent un tout autre poids. Les choses célestes prennent de l'importance, les choses terrestres apparaissent sous un autre jour, les fardeaux deviennent plus légers.

Qui d'entre nous est épargné par les crises, la souffrance et les difficultés? Tôt ou tard. Si nous suivons l'évolution de la société et de la politique, nous pourrions également avoir peur et être angoissé. Mais en a-t-il jamais été autrement? Se pourrait-il que de nombreux défis soient - aussi - là pour nous

permettre de nous enraciner plus profondément en Jésus-Christ et d'apprendre à placer toute notre confiance en lui? S'agirait-il de devenir plus semblable à lui en nous soumettant à lui, en nous abandonnant à lui et en acceptant nos défis? Est-ce justement à partir de problèmes et de difficultés que le fruit peut naître? Fruit issu des racines profondes grâce à l'amour et à la grâce de Jésus. Si nous avons fait l'expérience de cet amour et de cette grâce, comment nous comportons-nous envers notre prochain? Allons-nous vers les autres avec le même pardon et acceptation inconditionnels, dont nous avons nous-mêmes fait l'expérience?

Soit dit en passant, ma sœur dans la foi vit dans une maison de repos et perd de plus en plus le contrôle de son corps en raison d'une maladie grave et évolutive. Mais elle se sait bien entourée, elle est reconnaissante, attentive et s'intéresse à ce que font ses colocataires, le personnel soignant, les défis du directeur de l'établissement, etc.... et à moi.

Lisa Leisi, équipe de rédaction de «Standpunkt» et «Impulsion»



VOTATION POPULAIRE DU 9 JUIN 2024

Oui à «Stop à la vaccination obligatoire»

L'initiative populaire «Pour la liberté et l'intégrité physique» (Stop à la vaccination obligatoire) demande que toute intervention de l'Etat sur l'intégrité physique et mentale soit soumise au consentement de la personne concernée. L'UDF Suisse vous recommande de voter oui à cette initiative le 9 juin 2024.

Au printemps 2020, la pandémie de coronavirus a atteint la Suisse. Comme on le sait, le Conseil fédéral a pris des mesures parfois radicales pour protéger la population contre le virus et éviter une surcharge du système de santé, en particulier des hôpitaux. Parallèlement, le développement de vaccins contre ce nouveau virus a commencé. Une partie de la population plaçait de grands espoirs dans ces vaccins, tandis que d'autres étaient hostiles à la vaccination. C'est dans ce contexte politique et social que l'initiative «Pour la liberté et l'intégrité physique» a été lancée à l'automne 2020. Elle demande que toute intervention sur l'intégrité physique ou mentale soit soumise au consentement de la personne concernée. Selon l'initiative, une personne qui refuse de donner son consentement ne doit être ni punie ni désavantagée. Concrètement, il s'agit de mesures telles que le certificat Covid adopté en Suisse, qui a par exemple interdit aux personnes non vaccinées d'aller au restaurant ou de participer à des manifestations publiques.



L'UDF s'engage avec sa propre campagne d'affichage dans la campagne de votation pour un oui à l'initiative «Stop à la vaccination obligatoire». Le slogan de la campagne est: **Nous décidons nous-mêmes! Oui à la liberté et à l'autodétermination!**

Critique: texte de l'initiative «imprécis»

Le texte de l'initiative ne parle pas de «vaccinations», mais plus généralement d'«interventions» sur l'intégrité physique ou mentale. Les opposants critiquent cette imprécision qui pose problème. En effet, le texte englobe ainsi en principe toute action de la Confédération, des cantons et des communes agissant sur le corps. On peut répondre à cela: Après l'acceptation de l'initiative par le peuple, c'est le Parlement qui décide de sa mise en œuvre. La volonté des initiateurs et du peuple doit être prise en compte - il est clair que des personnes soutiennent l'initiative parce qu'elles ne veulent plus que les personnes non vaccinées soient défavorisées. Personne ne veut, par exemple, interdire à la police de prélever l'ADN des criminels. Cela peut facilement être précisé dans la mise en œuvre de l'initiative et a déjà été fait d'innombrables fois par le passé.

Renforcer le droit à l'autodétermination

Le texte de l'initiative est tout à fait dans la ligne du programme actuel du parti UDF Suisse. De plus, comme on le sait, l'UDF a pris position pour le «non» aux trois votations sur la loi Covid-19. L'un des principaux arguments avancés était que l'UDF s'était à chaque fois résolument engagée en faveur d'une «vaccination Covid-19 à 100% volontaire». Le principe médico-éthique selon lequel le consentement éclairé du patient est demandé avant tout acte médical (p. ex. opération, prise de sang ou vaccination) a fait ses preuves. L'autodétermination concernant son propre corps est un bien précieux qu'il convient de renforcer - en l'inscrivant dans la Constitution fédérale.

L'initiative empêche l'État (comme certains «experts» l'ont demandé à l'époque du Coronavirus) de décréter une vaccination obligatoire. C'est très important dans un pays libre. En effet, l'autodétermination implique le droit de chaque citoyen et citoyenne de décider s'il veut ou non se faire vacciner. Personne ne doit être exclu économiquement ou socialement par l'État s'il ne veut pas se faire vacciner.

Anian Liebrand, rédacteur en chef de «Standpunkt» et «Impulsion»

VOTATION POPULAIRE DU 9 JUIN 2024

Prises de position de l'UDF

**NON**

Initiative populaire «Maximum 10 % du revenu pour les primes d'assurance-maladie (initiative d'allègement des primes)»

OUI

Initiative populaire «Pour des primes plus basses. Frein aux coûts dans le système de santé (initiative pour un frein aux coûts)»

OUI

Initiative populaire «Pour la liberté et l'intégrité physique»

LIBRE

Modification de la loi sur l'énergie et de la loi sur l'approvisionnement en électricité

VOTATION POPULAIRE DU 9 JUIN 2024

Oui à l'initiative pour un frein aux coûts

Le 9 juin, nous voterons sur deux initiatives populaires en matière de santé qui visent à réduire la «douleur liée aux primes d'assurance maladie». L'une de ces initiatives, intitulée «Initiative pour un frein aux coûts», a été déposée par l'ancien PDC (aujourd'hui «Le Centre») le 10 mars 2020.

L'initiative populaire fédérale «Pour des primes plus basses. Frein aux coûts dans le système de santé (initiative pour un frein aux coûts)» vise à modifier la Constitution fédérale avec le texte d'initiative suivant:

Art. 117, al. 3 et 44

³ En collaboration avec les cantons, les assureurs-maladie et les fournisseurs de prestations, elle [la Confédération] règle la prise en charge des coûts par l'assurance-maladie obligatoire de manière à ce que, grâce à des incitations efficaces, les coûts évoluent conformément à l'économie suisse et aux salaires moyens. Elle introduit à cet effet un frein aux coûts.

⁴ La loi règle les détails.

L'initiative va dans la bonne direction

Alors que les cantons sont en principe responsables de la politique de santé, y compris de la planification hospitalière, l'initiative «Frein aux coûts» demande que la Confédération, en collaboration directe avec les cantons, les assureurs-mala-

die et les prestataires de soins, réglemente l'évolution des coûts de manière à ce que, grâce à des incitations efficaces, les coûts n'augmentent pas plus que les salaires et l'économie dans son ensemble. C'est déjà quelque chose, même si aucune mesure directe de réduction des coûts n'est dictée. Mais si la Confédération, les cantons, les fournisseurs de prestations (c'est-à-dire les hôpitaux, les médecins, les pharmacies, les drogueries, les services d'aide et de soins à domicile, les entreprises pharmaceutiques, etc.) et les assureurs-maladie sont appelés à s'asseoir autour d'une même table et à élaborer ensemble des mesures et des incitations efficaces pour maîtriser les coûts, on peut s'attendre à un résultat concret qui aura également des chances d'être adopté par le Parlement et par les urnes. Malheureusement, il manque un acteur important à cette table: les assurés eux-mêmes. Avec leur mentalité de self-service dans la consommation de services de santé, ils sont eux-mêmes l'un des principaux facteurs de coûts. Cette initiative de frein aux coûts ne prescrit certes pas directement de mesures de réduction des coûts, mais elle oblige les principaux acteurs du système de santé à mettre en œuvre ensemble les mesures correspondantes, ce qui montre qu'elle va dans la bonne direction.

Des milliards pour les réductions de primes

Encore une chose, pour que les proportions soient respectées: Dans notre pays, le système de santé est certes très coûteux, mais il fonctionne malgré tout relativement bien. Contrairement à d'autres pays européens dont le système de santé est cher mais fonctionne mal. Et ce qui est très important de mon point de vue: chez nous, tout le monde a accès aux soins médicaux de base, malgré les palabres incessantes sur une «médecine à deux vitesses». L'État et les contribuables ne sont pas non plus inactifs. Le système de redistribution des réductions de primes, que je trouve douteux, permet de déplacer des sommes énormes: En 2020, la Confédération a dépensé au total 2,9 milliards de francs pour les réductions de primes. A cela s'ajoutent 2,6 milliards de francs par an de réduction des primes par les cantons. Conformément à la loi sur l'assurance-maladie (LAMal), les cantons doivent prendre en charge 85% des actes de défaut de biens des assureurs-maladie pour les primes d'assurance de base impayées. En 2020, cela a coûté aux cantons environ 370 millions de francs pour les primes impayées, qui concernent à leur tour environ 160 000 assurés. Ce n'est pas rien!

Une grande marge de manœuvre!

Si la politique libérait le système de santé du carcan socialiste actuel de la pseudo-solidarité et supprimait par exemple l'obligation de contracter, si l'assurance de base obligatoire était ouverte à des variantes facultatives en quelque sorte «tout risque» et «risque partiel», afin que les assurés puissent choisir des variantes, les primes deviendraient massivement moins chères. Il y a une grande marge de manœuvre dans la politique de santé. Toutefois jusqu'à présent, la volonté politique concrète a fait défaut à tous les niveaux - malheureusement. Mais l'expérience montre que rien ne se fait sans pression de la souffrance.

Markus Wäfler, ancien conseiller national UDF ZH



Devenez membre de l'UDF

Aidez-nous à renforcer l'action de l'UDF en devenant membre de notre parti politique. Vous pouvez effectuer votre demande d'adhésion au moyen du bulletin ci-dessous.

Nom:

Prénom:

Adresse:

NPA - Localité:

E-mail:

Je fréquente l'Église suivante:

Je suis membre d'un parti: Oui, lequel Non

Date de naissance:

Une fois rempli,
à renvoyer à:
UDF, secrétariat central
CP 43
3602 Thoune

INTERVIEW

La lumière dans les ténèbres

Chers lecteurs, à travers le témoignage d'une amie chrétienne, j'ai eu le privilège de rencontrer Rebecca, une femme extraordinaire vivant dans le nord d'Israël. Le 7 octobre 2023, alors que le pays était frappé par des événements tragiques, Rebecca a choisi de s'engager activement, non pas à cause d'une perte personnelle, mais par un profond sentiment de devoir.

Rebecca Gouri, est mariée et mère de 4 enfants.

Professeure de français, avant le 7 octobre, elle dessinait et écrivait des livres pour enfants.

Rebecca, où étiez-vous et que faisiez-vous le 7 octobre 2023? Comment avez-vous vécu cette journée?

Le 7 octobre, j'étais à la synagogue pour le chabbat. Des rumeurs circulaient sur une intrusion dans le sud. La plupart pensaient que l'armée réglerait cela rapidement. Nous étions quelque peu insouciantes, habitués à ce que de telles situations se résolvent vite.

Dans quelle région d'Israël résidez-vous?

Je vis dans la haute Galilée, à proximité de la frontière avec le Golan.

Depuis près de six mois, vous préparez des repas pour des soldats de Tzahal. Qu'est-ce qui vous a motivée à le faire?

Dès le lendemain, le 8 octobre, j'ai refusé de rester inactive et



à me morfondre devant ma télé, alors que mon pays est en guerre. L'armée était débordée par l'arrivée massive de réservistes. Des tentes de ravitaillement ont été montées, et j'ai choisi de cuisiner chez moi. Les hommes du village aidaient à transporter les repas vers les bases.

Quels défis rencontrez-vous dans cette entreprise?

Les défis sont considérables, notamment l'organisation nécessaire pour préparer des repas pour 150 soldats, sans expérience préalable similaire, je n'ai jamais cuisiné pour mes propres enfants. Trouver les fonds pour acheter les matières premières et négocier des prix abordables auprès des fournisseurs sont parmi les difficultés quotidiennes. Convaincre les supermarchés de donner pour les soldats.

Quel impact vos efforts ont-ils eu sur la vie de ces soldats?

Les soldats nous remercient profondément. Ils ressentent l'amour et le soutien à travers chaque plat, ce qui est crucial pour eux, car cela leur rappelle pourquoi ils défendent notre pays.

Pouvez-vous partager une anecdote marquante depuis le début de votre activité?

L'anecdote la plus poignante que j'ai vécue remonte à un vendredi, à 14 heures, lorsque j'ai reçu un appel désespéré d'un soldat: ils n'avaient rien à manger pour le chabbat. Ce jour-là, avec l'aide de quinze autres bénévoles, nous avons préparé 360 repas que nous avons distribués aux 150 soldats en attente. Inspirée, j'ai lancé un appel vibrant à mon village: nous sommes 150 familles, si chaque famille peut se passer d'une portion de leur repas, nous pourrions répondre à ce besoin urgent. En une demi-heure, ma voiture débordait de marmites, de fruits et de plats cuisinés. Mon mari prenait le volant, et moi, j'étais entourée de nourriture. À notre arrivée à la base, confrontée à la piété des soldats et au respect du chabbat, j'ai été touchée par leur réponse: «C'est une question de survie, cela prévaut sur le chabbat». Ils ont assuré qu'ils accepteraient la nourriture le samedi si nécessaire.

Comment la solidarité s'est-elle manifestée dans le pays depuis ces terribles événements?

La solidarité est omniprésente. Cette guerre a peut-être été la plus dure, mais chacun donne le maximum. Les civils refusent de laisser les soldats payer dans les restaurants, et cette union est notre

force. L'extraordinaire ne réside pas seulement dans la solidarité des Israéliens, mais aussi dans celle des communautés juives et non-juives à travers le monde.

Comptez-vous continuer cette action après la fin des conflits?

Tant que le soutien financier des dons perdurera, je m'engage à continuer d'organiser des barbecues pour les soldats, car pour eux, chaque festin est un moment de réconfort. Bien que l'armée ne manque plus de nourriture, la routine des sandwiches matin et soir, avec seulement un repas chaud à midi, pèse sur le moral des troupes. Ceux en première ligne se contentent souvent de boîtes de conserve. Lorsque nous arrivons avec de la viande fraîche, l'accueil est chaleureux; ils nous remercient infiniment et nous embrassent avec gratitude. Lors de notre dernière visite un mardi soir, touchés par notre geste, ils m'ont demandé s'ils pouvaient m'appeler «maman».

Comment cette expérience a-t-elle enrichi votre vie et vous a-t-elle changée en tant que personne?

Cette aventure a transformé ma vie. Les préoccupations futures d'avant ont disparu. Je ne connaissais pas ma propre force et endurance, ni combien donner, pouvait apporter de satisfaction. Maintenant, je sais que rien ne peut m'arrêter quand je suis déterminée.

Rebecca incarne un esprit de résilience et d'espoir, illustrant comment l'adversité peut révéler la capacité extraordinaire des individus à influencer positivement leur communauté.

Philippe Karoubi



Un volontaire de l'armée, âgé de 70 ans, qui sert toujours.

Info-Flash

UDF en action

UDF CH: La Radio Télévision Suisse (RTS) a qualifié abusivement l'Union Démocratique Fédérale (UDF) de «parti d'extrême droite» dans un reportage en ligne. C'est la conclusion à laquelle est parvenue l'Autorité Indépendante d'Examen des Plaintes en matière de radio-télévision AIEP le 22 mars 2024, comme l'ont rapporté les médias. La désignation dans un article d'octobre 2023 était trompeuse, a indiqué l'AIEP. En raison du devoir de diligence en vigueur accru avant les élections fédérales, cela constitue une violation du principe d'équité. La rédaction de la RTS a entre-temps corrigé l'information inexacte. La plainte a été déposée par un citoyen.



Le comité directeur: (de gauche à droite) Nirvana Genoud, secrétaire; Fausto Spacio, président; Sandrine Genoud, vice-présidente.

UDFTI: En présence d'Edo Pellegrini, président de l'UDF canton du Tessin (appelée aussi «UDF» au Tessin), la section UDF de Lugano a été formellement créée le 20 mars au restaurant Al Barilotto. Le comité directeur de la section est composé de son président, Fausto Spacio, né en 1958, qui s'est présenté aux élections du 14 avril sur la liste UDC-UDF pour le conseil communal de Lugano. La vice-présidente est Sandrine Genoud, née en 1966, qui s'est présentée également pour un siège au conseil communal. La secrétaire est Nirvana Genoud, née en 2005. La liste vise une politique bourgeoise pragmatique qui met en avant le respect des valeurs chrétiennes, le bien-être des habitants et notamment des familles, une politique rigoureuse en matière de dépenses publiques et le refus d'augmenter les impôts, taxes et redevances.

Nos conseillers nationaux au côté d'Israël

L'UDF soutient Israël et souhaite contribuer à la libération rapide des otages, à la traduction en justice des terroristes et au retour au calme des populations civiles des deux côtés.

De gauche à droite: Markus Wäfler ancien conseiller national, Erich Vontobel conseiller national, Ifat Reshef (ambassadrice de l'État d'Israël en Suisse), Andreas Gafner conseiller national



UDF VD

Chers membres vaudois,

Notre assemblée générale a eu lieu le 20 mars 2024 à Bex. Nous avons été reçus par l'église évangélique où Philippe Kappeler est pasteur. Il est aussi conseiller communal à Aigle. Ce moment protocolaire nous a permis de renouveler le comité dans sa fonction: En co-présidence Philippe Karoubi et

Raymond Morel, vice-président Roland Delapierre, caissier Stefan Ngyen et notre secrétaire, Walter Muller qui cherche un soutien pour la tâche.

Nous avons aussi discuté comment chaque lecteur d'Impulsion ou sympathisant pourrait devenir membre; 50.- ne devrait pas être un souci. Nos activités sont intéressantes et plus nous serons, plus ces activités seront attrayantes. On peut participer aux assemblées des délégués, se réunir et tenir des stands. Les prochaines votations seront importantes, comme, par exemple: «Pour la liberté et l'intégrité physique (STOP à la vaccination obligatoire)». Il ne faut pas aussi oublier de se projeter dans les nouvelles élec-

tions qui seront communales en 2026. Alors serrons-nous les coudes, participons. L'apôtre Paul a dit au Philippiens 3:12 Ce n'est pas que j'aie déjà remporté le prix ou que j'aie déjà atteint la perfection, mais je cours pour tâcher de m'en emparer. C'est pour Jésus que l'on s'active.

Raymond Morel, co-président



POLITIQUE INTÉRIEURE

Il était une fois la 13^e rente AVS

Un slogan redoutable

Qui se souvient encore que le 25 septembre 2016 (il y a «seulement» 8 ans), l'initiative «AVSplus: pour une AVS forte» a été rejetée avec 59,4 % des voix?

Il est bon de se rappeler que cette initiative était déjà portée par l'USS et demandait en substance une hausse des rentes AVS de 10%. En revenant à la charge cette année avec une initiative demandant une hausse de 8.33% de celles-ci (ce qui équivaut à une 13^e rente), le résultat aurait pu être le même. Pourtant il n'en a pas été ainsi: l'USS a appris de ses erreurs. Lors de cette campagne, l'USS a excellé en matière de communication, principalement dans deux domaines:

1. Le nom de son initiative: En faisant correspondre le pourcentage d'augmentation à l'équivalent d'une 13^e rente, cela a permis de créer une analogie avec le très répandu «13^e salaire» que beaucoup d'entre nous perçoivent dans le cadre de leur activité professionnelle. Cela a exacerbé le sentiment d'injustice très fort envers la situation des retraités, ceux-ci ne touchant effectivement plus de «13^e» depuis leur arrivée à la retraite. A noter que celui-ci n'est que la division du salaire négocié annuellement en 13 au lieu de 12.

2. Le financement: L'USS ne s'est jamais laissée entraîner sur la pente glissante du financement -qui n'était pas formulé dans le texte de l'initiative- tout au long de la campagne, arguant que le centre du débat ne devait pas être là. Grand bien leur en a pris puisque c'est ce même élément qui avait été utilisé par les opposants en 2016 afin d'instiller la peur au sein de la population quant aux risques de la pérennité de l'AVS. Cela a été l'une des raisons du premier refus.

Comment la financer?

Toutefois, avec l'acceptation du peuple, notre législateur se trouve désormais devant le fait accompli : comment financer cette augmentation des rentes ?

Les solutions sont multiples et les propositions sont allées bon train : augmenter les cotisations salariales, hausser la TVA, élever la contribution de la Confédération, taxer les grosses fortunes, ne rien faire (!), etc. ou toutes autres combinaisons des précédentes. A l'heure actuelle, il semble que le Conseil Fédéral se dirige plutôt vers une solution comprenant la première et/ou la deuxième de ces idées.

Comment se forger un avis ? Y'a-t-il une solution meilleure que les autres ? Bien que la réponse à cette question n'appartienne pas au peuple -ni à moi- je vous propose quelques éléments de réflexion ayant forgé mon avis, qui mène au financement par les cotisations salariales.

Le fonctionnement de l'AVS

L'Assurance Vieillesse et Survivants a été acceptée en initiative populaire le 6 juillet 1947 (une de ces rares qui ait été acceptée!).

Celle-ci est fondée sur un système de retraite par répartition qui consiste, en substance, à prélever une partie du salaire des personnes actives pour financer les rentes des personnes retraitées. Il s'agit d'un mécanisme de solidarité intergénérationnel qui a fait ses preuves depuis un peu plus de 76 ans et pourrait être utilisé pour financer cette 13^e rente.

Un cas similaire: le congé paternité

Le 27 septembre 2020 un projet de congé paternité indemnisé a été accepté en votation populaire. Les jours d'absence d'un père, suite à la naissance de l'un de ses enfants, sont indemnisés à son employeur par une autre assurance: l'Assurance Perte de Gain (APG). Selon ce principe que toute nouvelle prestation sociale est financée par ses propres cotisations, il pourrait tout à fait en être de même pour la 13^e rente.

Un message pour les générations futures

Finalement, il existe une pléthore d'arguments pour privilégier d'autres méthodes de financement et beaucoup se valent : les arguments cités ci-dessus n'ont, en essence, pas plus de poids que des arguments demandant une hausse de la TVA ou la part de la Confédération, etc.

Toutefois, il y a un élément qui me semble déterminant et c'est peut-être là qu'en tant que chrétien nous pouvons faire passer un message différent autour de nous : devant une société qui devient de plus en plus individualiste ; face à la défiance grandissante envers les institutions de notre pays ; devant le refus d'avoir des enfants par soucis d'émission de CO2 ; nous gardons confiance dans l'avenir car nous savons que Christ tient tout dans Ses mains.

C'est pourquoi, à l'heure actuelle, j'estime qu'accepter l'augmentation de ma cotisation salariale pour l'AVS me permet de renoncer à mon individualisme, de réitérer ma confiance dans nos institutions sociales et surtout d'encourager les générations futures à en faire de même lorsque les circonstances le demanderont.

Cyril Leuba, La Sagne



https://fr.wikipedia.org/wiki/Retraite_par_répartition

L'UDF dans votre canton

Contactez-nous!

Pour en savoir plus sur l'UDF, adressez-vous à la section de votre canton:

UDF Jura bernois

Vice-président: Henri Burkhalter
077 211 85 83
2736henri@gmail.com
Secrétaire: Etienne Konrad
076 521 39 92
etienne@konrad-mail.ch

UDF Fribourg

Vice-président: Yvan Thévoz
Rte de Dompière 6
1773 Russy
079 731 66 12
ivan.thevoz@arbothevoz.ch

UDF Genève

Présidente: Sylvie Ruffieux
1246 Corsier, 022 751 20 23
jlsuffieux@bluewin.ch

UDF Jura

Contacteur Philippe Karoubi
078 715 98 01
philippe.karoubi@udf-suisse.ch

UDF Neuchâtel

Contacteur Cyril Leuba
076 501 10 66
leuba.cyril@pm.me

UDF Vaud

Co-Président: Raymond Morel & Philippe Karoubi
Rue du Théâtre 2
1404 Cuarny
024 425 93 35
president.vd@udf-suisse.ch

UDF Ticino

Présidente: Edo Pellegrini
Via Piotti 1, 6833 Vacallo
091 683 78 38
edo.pellegrini@udf-ticino.ch

Impressum

Impulsion est une publication de l'Union Démocratique Fédérale, parti politique suisse.

Éditeur: UDF, CP 43
3602 Thoune

Correspondance: Impulsion,
Case postale 43
3602 Thoune
033 222 36 37
info@udf-suisse.ch
www.udf-suisse.ch
CCP 10-19007-8 / IBAN:
CH76 0900 0000 1001
9007 8

Rédaction: Philippe Karoubi

Layout: Harold Salzmann
UDF Suisse, Thoune

Impression: Jordi SA, Belp
Tirage: 2350 ex.
© UDF Suisse




Mission
Aviation
Fellowship

MAF
maf-suisse.ch



Los Lorentes
Residences

loslorentes.com



TB TRANSPARENT
BROKER

fair-trauen | fair-netzen | fair-sichern

Êtes-vous assurés équitablement?
www.TransparentBroker.ch



DES NAVIRES-
HÔPITAUX POUR
LES PLUS DÉMUNIS

Vous pouvez
aider!

www.mercyships.ch



FERIEN & SEMINARE

www.cvjm-zentrum.ch

À vendre
Medjoul-Dates d'Israel,
5 kilos CHF 80.- plus affran-
chissement et emballage
à commander chez Peter
Bonsack, Kallnach
Tél. 079 607 12 07



Spycher-Handwerk AG
Huttwil

www.chameau.ch



Mission Lèpre
Suisse

Restaura la vie des plus démunis

www.missionlepre.ch



Ihr Textservice mit Stil - www.scribe.ch
info@scribe.ch - des textes bien écrits

Mettez vos textes en forme !

Service de traductions, de
rédactions et de corrections

Contactez-nous. Pour des textes sans faute.
T 032 342 77 77 - info@scribe.ch



De l'argent et de l'or sous forme de
médailles et granulés

Pour que votre épargne
conserve sa valeur et soit
disponible à tout moment !

En tant qu'intermédiaire BB Wertmetall SA
(www.bb-wertmetall.ch), je vous assiste lors de
l'ouverture d'un compte S-Deposito et de l'achat
des pièces de monnaie en argent et en or.

Bruno Jordi
079 651 92 74
eljah.ch
jordi.b@bluewin.ch

Votre
cadeau



S-Deposito⁺

Abraham était déjà un ami de l'argent.

Si nous jetons un coup d'œil à la Bible, nous lisons en Genèse 13.2, qu'Abraham était très riche en bétail, en argent et en or. Il acheta son champ à Makhpéla avec 400 sicles d'argent.

Ce n'est pas sans raison que les mots pour « argent » et « monnaie » sont les mêmes dans quatorze langues.

L'un des moyens les plus simples d'investir dans ce métal précieux intemporel avec un dépôt 100 % physique est notre S-Deposito. Grâce à la possibilité de versements et de retraits quotidiens, vous restez flexible. L'argent est entièrement assuré et conservé pour vous dans un entrepôt suisse hors taxes.